

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL DES PÊCHES EN MÉDITERRANÉE : BILAN ET PERSPECTIVES

M.C. BAS-PEIRED

Directeur de l'Institut de la Mer
(Barcelone)

L'importance de la Méditerranée comme aire parfaitement définie, aussi bien du point de vue géographique que stratégique, nous oblige à lui donner une attention spéciale. Les caractéristiques historiques qui font de cette mer un centre de diffusion de culture ou de tout autre aspect sont évidentes. Si le savoir a stimulé l'homme en son développement et en la maîtrise du milieu, l'activité s'est manifestée fondamentalement sous plusieurs formes : colonisation, commerce et navigation.

Toute cette activité a son origine ; elle stimule les bords de cette mer et s'y développe. La Méditerranée agit comme un noyau de cette activité frénétique. Il y a deux aspects directement importants : l'exploitation des ressources vivantes et renouvelables et le versement des résidus de tous genres engendrés par l'activité humaine dans la mer.

De ces activités, celle qui menace l'équilibre, le développement bioécologique et même économique, est la **pêche**. Cette situation, qui a toujours été importante et préoccupante, s'est aggravée avec le développement technologique mis au service de la pêche sur les côtes méditerranéennes. Les systèmes de pêche et les marchés ont subi un grand changement dès le début du XX^{ème} siècle, notamment lorsque la grande variété des appareils de pêche artisanale a cédé sous la pression des appareils et embarcations industriels.

Après la deuxième guerre mondiale, sous l'égide de la FAO, fut créée une agence ayant pour but la connaissance et la gestion des diverses facettes de l'activité de pêche en Méditerranée.

En 1951, le **Conseil Général des Pêches pour la Méditerranée** voit le jour à Rome, comme agence dépendante de la FAO. Les pays y participant initialement sont les suivants : l'Égypte, l'Espagne, la France, la Grèce, Israël, l'Italie, Monaco, le Royaume-Uni, la Tunisie et la Yougoslavie. Viendront s'ajouter la presque totalité des pays qui bordent la Méditerranée, à l'exception de l'URSS.

I/ Les activités du CGPM

Elles se sont articulées autour de trois périodes.

- De sa fondation jusqu'à la moitié des années soixante, huit sessions se sont réunies. Elles se sont caractérisées par l'exposition de divers thèmes scientifico-techniques mais aussi par le manque de structure interne. A partir de 1956, durant la réunion, ayant eu lieu à Istanbul, on a tenté de mettre en place une série de comités techniques, en vue de fixer des objectifs ayant un intérêt pour la connaissance ordonnée de la gestion de la Méditerranée.
- A partir de la 9^{ème} réunion à Split (Croatie) en 1967, la structure des groupes de travail change, sans que cela entraîne la disparition des comités techniques initiaux. Dès lors on observe deux tendances importantes.

Le premier aspect concerne la coopération internationale. Tout d'abord, le CGPM développe des contacts avec d'autres agences (COI et CIESM), puis avec les agences des Nations Unies. Postérieurement, lors de la réunion à Monaco, des contacts effectifs avec l'ICCAT ont lieu, qui se formaliseront plus tard.

Le deuxième aspect est fondé sur la considération de thèmes spécifiques à chaque réunion ordinaire : aquaculture, sujets commerciaux, acoustique, petits pélagiques, récifs artificiels, coraux, méduses, etc...

En 1976, commença la publication d'un bulletin de statistiques de captures, compte tenu des espèces plus importantes suivant les aires considérées dans la Méditerranée.

- La dernière période commence en 1975 et se caractérise par la plus grande importance donnée aux réunions techniques : tables rondes, consultations techniques, se référant à l'évaluation des

ressources des diverses aires méditerranéennes, aux statistiques, etc...

II/ Considérations sur le futur du CGPM

Avant d'envisager le futur rôle du CPGM, il est nécessaire de signaler les caractéristiques globales de la Méditerranée, en particulier les stratégies de pêche. La situation dans la zone s'étendant entre l'Europe et l'Afrique dans le sens latitudinal revêt une importance spéciale. En effet, elle détermine en grande partie les directions climatiques de cette région située entre des anticyclones aux extrémités et de fortes bourrasques dans la partie continentale. Ceci donne lieu à deux processus : forts vents desséchants et pluies rares, qui combinés à de fortes températures, entraînent une forte évaporation, et ce que l'on appelle *le déficit hydrique*.

Ce déficit est compensé par un puissant flux atlantique, engendrant un gradient négatif de Gibraltar à Israël, avec une diminution progressive de la capacité productive.

Parallèlement, le développement de la capacité de pêche montre deux gradients dans plusieurs directions : la première va de l'Ouest en Est et la deuxième du Nord au Sud. Il faut remarquer ici que le développement technologique, la structuration politique, la capacité d'action, notamment, varient de signification dans le même sens que l'on vient d'indiquer. Notons dans ce schéma que le Nord a dominé le Sud, jusqu'à une époque récente.

Il y a donc une responsabilité géostratégique dont on doit tenir compte. De toutes les activités en relation avec l'obtention de ressources, seule l'aquaculture fonctionne en sens inverse : la plus grande capacité et le plus grand développement se trouvent en Israël.

Pour finir, il ne faut pas oublier le facteur démographique, qui s'inscrit en sens inverse à celui que nous avons décrit pour le développement technologique. Dans ce cas le gradient va du Sud au Nord.

Cet ensemble de gradients gouverne les lignes maîtresses du développement méditerranéen et indique les normes qu'on doit suivre pour une gestion correcte des ressources.

Le rôle du CGPM dans un futur immédiat ne sera autre que d'assurer les bases scientifico-techniques pour sa bonne gestion. Pour cela, il est nécessaire de savoir clairement quelles sont les structures et quel est le futur que l'on souhaite avoir.